**La littérature**

« La littérature ne permet pas de marcher, mais elle permet de respirer »[[1]](#footnote-2).

 **Littérature, Lettres et Belles-lettres**. Ces divers noms désignent à la fois : l’art de produire les œuvres d’esprit, spécialement celles de [l’éloquence](https://www.espacefrancais.com/leloquence/) et de [la poésie](https://www.espacefrancais.com/les-genres-litteraires/#poesie) ; l’ensemble des productions littéraires d’une nation, d’une époque ; et la connaissance des règles qui doivent diriger ces productions, l’étude des matières et des œuvres littéraires.

Le mot ***littérature***, issu du latin *litteratura*, apparaît au début du XIIe siècle avec un sens technique de « chose écrite » puis évolue à la fin du Moyen Âge vers le sens de « savoir tiré des livres », avant d’atteindre aux XVIIe ‑ XVIIIe siècles son sens principal actuel : ensemble des œuvres écrites ou orales comportant une dimension esthétique ou activité participant à leur élaboration.

De là, ***Lettres ou littérature*** est opposé à ***Sciences***. Unies, les lettres et les sciences embrassent tous les objets d’étude, et forment l’ensemble complet de la culture intellectuelle. Michel Foucault a démontré dans son essai ***les Mots et les Choses*** que le sens moderne du mot littérature n’est apparu qu’au XIXe siècle. De son étymologie latine « *lettre* » – qui lui vaut d’être employé dans l’Antiquité latine au sens le plus concret de représentation graphique -, le terme en vient à signaler l’érudition, la culture des gens lettrés *« d’un bel esprit et d’une agréable littérature »[[2]](#footnote-3)*

Au début du XIXe siècle, il est considéré sous un jour nouveau par Mme de Staël dans son ouvrage ***De la littérature*** considérée dans ses rapports avec les institutions sociales (1800).

Dès lors que l’on pouvait caractériser des modèles de littérature (du Nord, méridionale, etc.), on se devait d’en distinguer les ensembles, sur le plan culturel ou temporel. La littérature ne caractérisait plus seulement une somme de textes, fussent-ils savants, mais la production de leurs auteurs et par là même l’activité créatrice proprement dite :

*« La littérature qui exprime l’ère nouvelle n’a régné que quarante ou cinquante ans après le temps dont elle était l’idiome. Pendant ce demi-siècle, elle n’était employée que par l’opposition. C’est Mme de Staël, c’est Benjamin Constant […], c’est moi enfin qui les premiers avons parlé cette langue »[[3]](#footnote-4).*

Cette nouvelle définition de la littérature en une activité autonome, à l’exclusion de toutes les autres formes de discours, ne cesse de s’affirmer au XIXe et XXe siècle, et trouve sa consécration avec l’émergence des sciences du langage.

Allant de cette perspective, le concept de littérature a été régulièrement remis en question par les écrivains comme par les critiques et les théoriciens : c’est particulièrement vrai depuis la fin du XIXe siècle où l’on a cherché à redéfinir les fonctions de la littérature et sa nature et à renouveler les critères esthétiques.

**De l’oral à l’écrit**

**P**our mieux comprendre l’évolution des définitions de la littérature, il convient de se référer d’abord à sa genèse. [Les premières civilisations](https://www.espacefrancais.com/la-civilisation/) avaient pallié l’absence d’écriture par une littérature orale, dont les interprètes étaient les garants de la transmission des règles, tout à la fois professeurs et conservateurs de la mémoire collective ; véritables spécialistes du bien-dire, ils avaient à charge de perpétuer les traditions, celle du récit mythique unique et intemporel, qui rend compte de la création du monde, et celle de [l’épopée](https://www.espacefrancais.com/lepopee/), qui rapporte l’histoire des héros et des dieux, dont les faits et gestes servaient de modèles de conduite pour la collectivité.

Tant qu’elle n’est pas écrite, la littérature présentait les mêmes caractéristiques que les autres arts, tels la danse et la musique, elle obéissait à des règles rythmiques de diction.

Quoi qu’il en soit, le recours à la graphie allait modifier la mise en forme des récits. Avec l’apparition du texte, les formes d’expression de la tradition s’individualisèrent, et l’accès du public à la littérature devient élitaire – plus tard, avec l’imprimerie et la diffusion du livre, il sera personnel. Aristote définit l’histoire des littératures en tant qu’histoire des genres et des œuvres.

**Approche moderne de la littérature**

**C**ette approche évolutionniste est une constante de l’histoire littéraire jusqu’au XIXe siècle. Si des littératures sécularisées ont pu se constituer, au terme d’un passage de l’oral et du sacré à l’écrit et au profane, elles n’en entretiennent pas moins des rapports avec les thèmes fondateurs. Au XIXe siècle, deux théories s’échafaudent. Des essais de littérature comparée permettent d’analyser les influences exercées par les littératures entre elles ; par opposition, le concept de littérature générale est prévaloir l’idée d’une généralité littéraire, indépendante des contextes historiques, géographiques et culturels. Les recherches des formalistes contemporains s’appliquent, au-delà de simples constats d’identités culturelles, à étudier les conditions de développement des thèmes privilégiés et des genres spécifiques.

Les trois grands [genres initiaux de la littérature française](https://www.espacefrancais.com/les-genres-litteraires/) sont de nature poétique : l’[épopée](https://www.espacefrancais.com/lepopee/) des [chansons de geste](https://www.espacefrancais.com/les-chansons-de-geste/), [le roman bourgeois](https://www.espacefrancais.com/les-genres-romanesques/) (*Le Roman de Renart*) et courtois ([Chrétien de Troyes](https://www.espacefrancais.com/chretien-de-troyes/)), et la poésie lyrique [des troubadours](https://www.espacefrancais.com/les-troubadours/) et [des trouvères](https://www.espacefrancais.com/les-trouveres/).). Au XVIIIe siècle encore, la poésie occupait une place privilégiée et englobait les genres épiques et dramatiques. Aux XIXe et XXe siècles, la poésie, cantonnée à la seule expression lyrique, devient [un genre littéraire](https://www.espacefrancais.com/les-genres-litteraires/) spécifique, au même titre que [le roman](https://www.espacefrancais.com/le-genre-romanesque/) et [le théâtre](https://www.espacefrancais.com/le-genre-dramatique/). Qu’elle soit en prose ou en vers, la littérature, dans la continuité de ses origines magiques et religieuses, devient le support d’une perpétuelle recherche sur les pouvoirs du [langage](https://www.espacefrancais.com/la-langue-le-langage/). L’histoire de la littérature, en se fondant sur la pérennité des œuvres écrites, recense les modèles de représentation, les sujets, les thèmes, [les genres](https://www.espacefrancais.com/les-genres-litteraires/), [l’imaginaire](https://www.espacefrancais.com/limagination/) et [le style](https://www.espacefrancais.com/le-style-litteraire/) qui sont à l’origine d’[une civilisation](https://www.espacefrancais.com/la-civilisation/).

Alors que la littérature moderne pourrait se comprendre à travers les rapports qu’entretiennent les écrivains avec la société et la tradition, la popularisation de la culture par les mass media (presse, radio, télévision) s’accomplit surtout sous le signe du divertissement. Mais que l’on s’accorde à y voir un simple divertissement, un artifice trompeur ou une nécessaire réponse aux préoccupations humaines, la littérature n’en met pas moins en jeu toutes les virtualités du langage pour exprimer l’infini variété de l’expérience humaine.

**La littérature, selon les temps ou les pays, les matières et l’esprit**

**C**onsidérée selon les temps ou les pays, la littérature peut se diviser en littérature ancienne ou moderne, littérature grecque ou latine, [littérature arabe](https://www.espacefrancais.com/la-litterature-arabe/), française, italienne, anglaise, allemande, russe, etc.

Considérée selon les matières dont elle s’occupe, la littérature comprend :

         [L’éloquence](https://www.espacefrancais.com/leloquence/), sous quelque forme qu’elle se produit ;

         [la poésie](https://www.espacefrancais.com/le-genre-poetique/) et ses nombreux genres ;

         l’Histoire ;

         les études qui s’occupent [des langues](https://www.espacefrancais.com/langues-du-monde/), instruments de toute littérature, [la grammaire](https://www.espacefrancais.com/grammaire/), la philologie, la linguistique ;

         enfin celles qui ont pour but d’imposer des règles aux œuvres de l’esprit, ou d’en apprécier la valeur : [rhétorique](https://www.espacefrancais.com/les-figures-de-style/), [poétique](https://www.espacefrancais.com/la-poetique/), critique littéraire, critique historique.

Considérée selon l’esprit qui l’anime, elle est classique, romantique, etc.

1. Roland Barthes, *Tel quel*, 1964 [↑](#footnote-ref-2)
2. [Jean de La Bruyère](https://www.espacefrancais.com/jean-de-la-bruyere/). [↑](#footnote-ref-3)
3. [Chateaubriand](https://www.espacefrancais.com/francois-rene-de-chateaubriand/) , ***les Mémoires d’outre-tombe***, [↑](#footnote-ref-4)